



Ecole maternelle Brillenciel
Compte-rendu
conseil d'école du 13 mars 2007

Etaient présents :

- . pour la municipalité : Mr Bouju, maire et Mme Guérin, adjointe Vie scolaire,
- . pour les parents : Mmes Chenet, Chevassus, Duclos, Faure
Mrs Pittet, Thomas-Collignon
- . pour les DDEN : Mme Carron
- . pour les enseignantes : Mmes Burgada, Delmaire, Nicolas, Pointon-Schoenauer,
Prégaldiny
Melles Ranaldi
- . pour les ATSEM : Mmes Carrouget, Madrange

1. Organisation de la semaine scolaire 2007/2008

Les écoles de la commune de Fontaines travailleront 4 jours par semaine + 1 mercredi matin par mois. Le calendrier officiel est affiché aux entrées de l'école et sera distribué aux familles. Les dates de vacances seront les mêmes que celles des collèges et lycées. Il n'y aura pas de service de restauration scolaire les mercredis matins travaillés. La récupération des enfants devra être faite à 11h30, ce qui risque de poser problème pour certains parents. La municipalité va réfléchir à des solutions, telle qu'une garderie périscolaire jusqu'à 12h ou 12h30...

2. Accueil des enfants handicapés

Un 2ème poste d'Emploi Vie Scolaire a été attribué à l'école mais il reste non pourvu à ce jour faute de candidature au niveau de l'ANPE.

3. Remplacement des enseignantes

Cette année, le remplacement des enseignantes pose problème.

Mme Pointon-Schoenauer, absente 4 semaines n'a pas été remplacée pendant 1 semaine puis à mi-temps les 3 autres semaines.

Mme Mazoyer absente depuis mi-novembre, a été remplacée de façon très chaotique jusqu'à cette rentrée de Février où Mme Delmaire assure le remplacement à temps complet. L'association des Parents a envoyé un courrier à Mme l'IEN qui leur a répondu qu'elle ne pouvait pas faire mieux, faute de moyens... La directrice reconnaît que la situation vécue par les enfants de cette classe est "désolante", que toute l'équipe éducative a fait de son mieux, mais que la répartition dans les autres classes reste problématique pour le travail de tous et source de mal-être pour les enfants concernés...

A ce jour, Mme Mazoyer est en congé jusqu'au 20 mai inclus.

La question de la priorité à l'élémentaire, en matière de remplacement, pose question : l'école maternelle ne serait-elle pas une école à part entière, avec des enjeux tout aussi valables, mais peut-être moins visibles qu'en élémentaire ?

4. Les évaluations

Les évaluations sont obligatoires et sont en lien avec les programmes officiels de l'école maternelle. Chaque équipe pédagogique a le choix de la formule : les enseignantes de Brillenciel ont élaboré leur livret. Il se veut un bilan, non figé, sur les capacités des élèves à 3 périodes de l'année (Noël, Pâques et fin juin). Les livrets des Grandes Sections sont donnés à l'élémentaire de Fontaines. En cas de départ de l'école, il est remis aux familles qui sont chargées de le transmettre au nouvel enseignant, dans l'intérêt du suivi pédagogique de l'enfant.

5. Classes transplantées

Le projet continue avec 2 classes (Melle Ranaldi et Mme Pointon-Schoenauer), Mme Mazoyer ayant décidé de renoncer à ce projet.

De ce fait, les activités prévues vont être réadaptées au nombre d'enfants et seront donc plus nombreuses. Le moindre coût pour le transport en car va permettre de réduire la participation financière des familles à 60€ au lieu de 70€.

Une réunion préparatoire aura lieu le lundi 2 avril à 17h30 pour finaliser les derniers détails de cette "aventure". Les enseignantes concernées vont démarrer un travail spécifique de tutorat et d'ateliers en commun dès le lundi 26/3.

Une soirée "compte-rendu" sera organisée au retour.

A ce jour, 3 familles de la classe des Grands ont dit non à ce projet et 7 dans la classe des Petits, soit 81,5% des familles ayant adhéré à ce projet. Deux enfants avec PAI (plan d'aide individualisée/traitement médical)) participent au projet.

6. Projets d'école/Sorties/Fête de fin d'année

. le projet "Ecoute et communication" sur 4 ans est décliné cette année sur le thème de l'Environnement/Écologie. Dans ce cadre, divers projets ont été menés à bien ou sont en élaboration :

✧ **L'exposition sur l'eau** a été une réussite : de nombreux parents et des enfants intéressés et actifs.

✧ **Travail sur les déchets et le tri** : dans les classes, beaucoup de travail de sensibilisation et de tri grâce à la participation efficace des familles. Au niveau des 4 écoles de Fontaines, une réflexion va être engagée dès le 23/3 sur ce sujet pour un projet réalisé dans les écoles par les élèves en direction de la commune. Un projet d'exposition avec le Grand Lyon est à l'étude.

✧ Après avoir assisté à une conférence sur les économies d'énergies et les transports doux, la directrice propose à Mr le Maire la possibilité de devenir **une éco-école** : c'est à dire un contrat où l'équipe éducative de Brillenciel s'engagerait à faire des économies d'énergies (eau, électricité, chauffage, produits jetables...) et le montant des économies ainsi réalisées serait reversé à l'école en crédit de fonctionnement. L'ensemble du conseil est favorable à ce projet qui sera proposé aux autres écoles.

✧ **Une charte écologique** est en préparation pour être effective l'année prochaine : ce serait un lien entre l'école et les familles par l'intermédiaire des enfants, qui se révèlent être les meilleurs vecteurs pour changer nos "mauvaises" habitudes en matière d'écologie...

. le Carnaval aura lieu vendredi 23 mars avec l'école élémentaire. Le défilé partira de l'école maternelle à 9h15 et se terminera par la mise à feu du "bonhomme-emballage" sur l'esplanade de la Norenchal. Les déguisements des enfants sont réalisés en classe sur le thème de la protection de la planète.

. la classe de Mme Nicolas va au Planétarium de Vaulx-en-Velin le lundi 19 mars après-midi. Au mois de juin, une sortie à Courzieu sera organisée.

. Une animation sur le papier recyclé ''Naturama'' proposée par le Grand Lyon est en projet pour la classe des Tout-Petits et Petits de Mme Burgada, si possible sur les 3 jours de mai où 2 classes sont en classes transplantées. Cette animation pourra aussi être proposée à la classe des Moyens de Mme Mazoyer.

. Mme Delmaire, remplaçante de Mme Mazoyer va étudier une possibilité de sortie.

. Le journal de l'école continue à paraître... Le n°4 a été acheté par 80% des familles. L'équipe enseignante aimerait encore faire mieux afin que tous les enfants qui travaillent à son élaboration en voient le résultat à la maison...

. Le site Internet de l'école est en fonction : brillenciel.free.fr/spip/. Une enquête auprès des parents permettra de se rendre compte de la pertinence de ce projet et de l'améliorer en conséquence. Mr le Maire rappelle qu'il y a un accès libre à Internet à la bibliothèque municipale. Les parents proposent que le compte-rendu du conseil d'école soit diffusé ainsi que les diverses infos des évènements concernant l'école. L'équipe enseignante précise que ce site a d'abord pour priorité la transmission du travail pédagogique des enfants pour créer un lien entre l'école et la famille au travers des enfants, qui pourront commenter leur travail.

. La salle de lecture prend forme : les livres sont répartis dans des bacs selon une classification précise générale au BCD. Mme l'Inspectrice n'autorisant pas la prise en charge d'un groupe d'élèves par un parent, sans la présence d'une enseignante, le fonctionnement de cette salle reste encore à définir... La personne ressource de la circonscription étant en congé, l'équipe enseignante va essayer de trouver des formules adaptées. La directrice en reparlera avec Mme l'Inspectrice, pour une utilisation régulière et sérieuse de cette salle l'année prochaine.

Le mobilier nécessaire de rangement a été commandé et va être livré dans 3 semaines.

Les enseignantes remercient les mamans qui ont aidé à la couverture des livres en novembre et décembre.

. La chorale se tient toujours tous les vendredis matins. Des parents musiciens sont venus accompagner les enfants sur 2 vendredis. Des séances ouvertes aux parents auront lieu comme d'habitude en fin d'année.

. Le petit marché de Brillenciel aura lieu le mardi 24 avril à 16h45. Ce sera un marché bio avec en plus la vente des semis de fleurs/plantes aromatiques/tomates des classes de Grands et Moyens-Grands.

. La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 29 juin avec l'école élémentaire. Des stands-jeux sur la connaissance de Fontaines et de la nature seront proposés aux élèves dans les rues du village. Cette manifestation organisée par les enseignantes sera sous la responsabilité de l'Association des Parents de Fontaines Centre, du fait qu'elle se déroule en dehors du périmètre scolaire. Une réunion préparatoire entre les 2 écoles et des parents de l'Association aura lieu le 17 avril à 17h.

7. Restaurant scolaire

Les effectifs sont en hausse significative : 70% des enfants de Brillenciel mangent à la cantine ! (il y a même plus de Petits que de Grands...) Du fait des locaux et sanitaires trop exigus, une expérience a été tentée la semaine du 12 au 16 mars avec 2 services pour les élèves de l'élémentaire afin de libérer une 2ème salle pour la maternelle. La réfection d'un 2ème lieu pour les porte-manteaux et sanitaires pour la maternelle est en cours.

Mme Guérin rappelle aux parents l'importance du respect des délais pour la planification des repas et des surveillances (lettre jointe au planning d'avril).

8. Crédits/Subventions

Le montant des crédits municipaux de fonctionnement sont inchangés pour 2007, par rapport à 2006. La directrice souligne les difficultés rencontrées avec la société Pichon, prestataire en papeterie et s'interroge sur la pertinence de renouvellement du contrat. Mme Guérin est bien au courant de cette situation et avisera au mois de juin.

La subvention municipale versée à l'Association des Parents de Fontaines Centre, qui l'utilise pour le financement des projets des 2 écoles, correspond à une décision d'attribution budgétaire du conseil municipal à cette association. Il n'y a donc pas de confusion possible avec une subvention destinée à l'école.

9. Plan Particulier de Mise en Sécurité/Commission de sécurité

Un exercice de mise en sécurité a eu lieu le vendredi 9 mars après-midi pendant le temps de récréation. Les enfants ont bien réagi au signal de la "corne de brume" malgré leurs jeux et les bruits extérieurs. En 6 minutes, tout le monde se trouvait dans les lieux désignés.

La commission de sécurité passera à l'école le vendredi 20 avril après-midi pour vérifier les locaux et leur conformité aux règles de sécurité. Cette commission se compose de : Mr le Maire, la directrice, un technicien en sécurité, des représentants de la gendarmerie et des pompiers.

10. Travaux/Achats

Remerciements à la municipalité pour la réfection et l'agencement du local des ATSEM de l'école ancienne.

Les sols des classes de Melle Ranaldi et de Mme Nicolas vont être refaits.

La directrice demande s'il serait possible de refaire les boiseries extérieures de l'école car elles sont par endroit très âbimées. Leur rénovation donnerait ainsi à l'école un "petit air plus gai"... Mr Boisson, adjoint à l'urbanisme viendra faire un constat.

Un fauteuil sur roulettes pour le bureau de direction sera livré très prochainement pour faciliter et "soulager" la directrice dans son fonctionnement à l'intérieur de cet espace.

11. Questions diverses

Les parents d'élèves nous informent des manifestations suivantes :

- . 23/3 vente de crêpes après la classe
- . 22/4 tournoi de pétanque et animations pour enfants au Clos du Maquis
- . 13/5 vide-grenier
- . 29/6 repas des parents après la fête des écoles

Suite au mouvement de grève du 9/3 (pas de grévistes à Brillenciel), les parents s'interrogent sur le projet des EPEP (établissement public d'enseignement primaire). Ce projet consisterait à instaurer pour les grosses écoles ou groupe scolaire un conseil d'administration où la municipalité aurait plus de responsabilités, y compris concernant les choix pédagogiques. Les directeurs seraient recrutés d'une nouvelle manière et deviendrait alors des chefs d'établissement. Etant donné les futures échéances électorales, rien n'est encore vraiment sûr...

La séance est levée à 20h50.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 12 juin à 18h30.